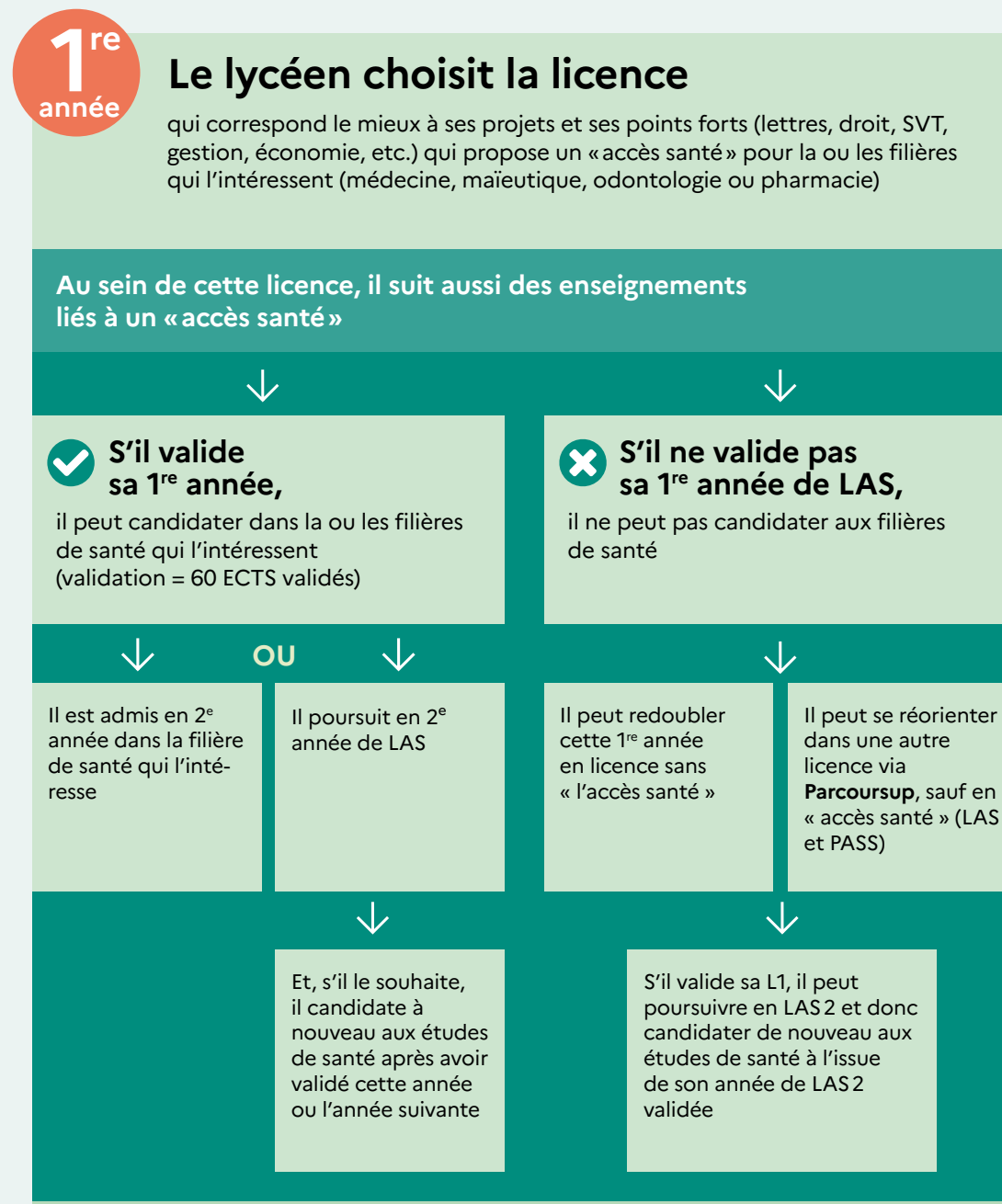


Accès aux études de santé : deux voies offrant chacune deux chances

Quelle que soit la voie choisie, vous disposez de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long de votre parcours

Une licence avec un « accès santé » (LAS)

Comment ça marche ?



Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?



À savoir : Si l'étudiant valide sa 1^{re} année (PASS ou LAS1), il peut également être admis en 1^{er} ou 2^e année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations